

Extrait du Inspection de Grenoble 4

<http://www.ac-grenoble.fr/ien.g4/spip.php?article128>

# **Gymnastique en maternelle**

- PEDAGOGIE - Cycle 1 -

Date de mise en ligne : mercredi 14 janvier 2009

---

**Inspection de Grenoble 4**

---

**La définition de la gymnastique** : La gymnastique est une activité complexe aux formes corporelles multiples :  
- qui remet en cause l'équilibre du terrien ( tête en haut , pied en bas).Il y a perte des repères habituels.( prendre des risques ; les maîtriser).c'est une activité acrobatique. - qui se réfère à des formes à exécuter en fonction d'un code de référence.( produire et reproduire des formes). - qui est individuelle mais qui s'intègre dans une activité collective de part le vu et le jugé.( montrer sa production aux autres, l' évaluer, la comparer et regarder les productions ).

Le rôle de l'enseignant est de proposer à l'élève une activité qui a du sens pour lui en mettant en place une gymnastique qui répond aux missions de l'école donc aux programmes. Il ne s'agit pas de proposer des figures gymniques en tant que telles mais plutôt de repérer des familles d'actions qui posent les problèmes fondamentaux de l'activité.

**Exemples d'ateliers pour travailler les fondamentaux en gymnastique** : [bondir en quadrupédie - tourner en avant - se renservir - transerver pour voler - bondir pour voler]